

EXTRAIT DE DELIBERATION
DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR Prefecture

016-211601208-20260427-D2026406-DE
Reçu le 30/04/2026

Délibération : D2026-4-6

L' an deux mille vingt six, le lundi 27 avril à 19h00, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à Dirac, sous la présidence de Madame Bénédicte MONTÉGU, Le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 Date de convocation du Conseil : 14 avril 2026

Présents : 17 Présents : Mesdames Béatrice COURTEL Anne DUBOIS, Véronique LANOË-MALIVERT, Bénédicte MONTÉGU, Louise NADEAU-CASTAING, Martine SEGUIN, Isabelle TRANCHET, Angélique VAZART et
Votants : 19 Messieurs Sébastien DAMASE, Anthony DOUET, Dominique GOUYGOU, Franck INGREMEAU, Pascal LAFENETRE, Vincent MORA, Jean-Philippe MORAUD, Antoine PASCAUD, Eric SCHURR,

Excusé(s) : Mesdames Stéphanie DULAC qui a donné pouvoir à Franck INGREMEAU
Manitraritiana FITAHIANA qui a donné pouvoir à Véronique LANOË-MALIVERT

Objet :
**Budget annexe Régie
Transport :**
Affectation du résultat 2025
Secrétaire de Séance : Monsieur Pascal LAFENETRE

Le Conseil Municipal après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 qui fait apparaître :

<u>Reports 2024 :</u> Excédent reporté de la section Investissement Excédent reporté de la section Fonctionnement	21 751.08 € 8 705.11 €
<u>Solde d'exécution 2025 :</u> Excédent (001) de la section Investissement Déficit (002) de la section Fonctionnement	70.50 € 1 287.11 €
<u>Reste à réaliser :</u> En dépenses En recettes	0 € 0 €
<u>Besoin net de la section Investissement :</u>	0 €

et après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :
Excédent d'Investissement cumulé reporté (R001) : **21 821.58 €**
Excédent de fonctionnement reporté (R002) : **7 418.00 €**

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Madame Le Maire
Bénédicte MONTÉGU

Emis le **27 avril 2026**, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le **30 avril 2026**

